

Melançon, Benoît, «Diversité de l'épistolaire», dans Michel Prigent (édit.), *Histoire de la France littéraire. Tome 2. Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle. Volume dirigé par Jean-Charles Darmon et Michel Delon*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Quadrige. Dicos poche», 2006, p. 821-837.

Diversité de l'épistolaire

Benoît MELANÇON

Dans l'histoire de l'imaginaire épistolaire, une date s'impose : 1725. Quand commence de paraître la première édition d'ensemble des lettres de la marquise de Sévigné – les *Mémoires* de son cousin Bussy-Rabutin en avaient livré quelques-unes au public en 1696 –, la conception que l'on se faisait jusque-là de la pratique épistolaire et de sa place dans les Belles Lettres changerait radicalement. Avant 1725, la lettre n'aurait accédé à la Littérature que comme complément à une œuvre : tel savant, telle romancière voyait sa correspondance reconnue parce que son œuvre l'était ; c'est parce qu'elle était une érudite qu'Hélisenne de Crenne pouvait, en 1539, publier le premier recueil de lettres en langue vulgaire, ses *Épîtres familières et invectives*. Après 1725, il deviendrait possible de concevoir certaines lettres comme une œuvre au sens fort, car la publication deviendrait une potentialité de n'importe quel échange. La marquise de Sévigné ne pouvait se réclamer de rien d'autre, ainsi que le notait Antoine-Léonard Thomas, en 1772, dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles* : « Avec des Lettres écrites au hasard [elle] a fait sans y penser un ouvrage enchanteur » (*Qu'est-ce qu'une femme ? Un débat préfacé par Élisabeth Badinter*, Paris, P.O.L., 1989, p. 145, n. 1). C'est bel et bien la lettre, et rien qu'elle, qui la fait entrer dans le panthéon des Lettres. Pareil découpage, s'il a le mérite de contraster deux poétiques de l'épistolaire, ne doit toutefois pas leurrer : le clivage est moins radical qu'il n'y paraît. La lettre savante chère aux humanistes n'interdit pas l'expression de soi, et ce n'est pas parce qu'une lettre est dite familière, privée ou intime qu'elle en perd d'office sa dimension publique. Forme sans guère de règles absolues, la lettre se prête à une multitude d'usages et il serait illusoire de vouloir les opposer les uns aux autres en fonction d'une seule date. L'histoire des pratiques épistolaires à l'âge classique est faite d'évolutions différenciées, de réelles avancées doublées de puissantes rémanences. La suivre oblige à réfléchir aux activités d'écriture qui en sont les contemporaines, voire à se demander si l'épistolarité n'est pas exemplaire de la définition de l'écriture avant les modernités.

L'EUROPE DES LETTRES

Quiconque s'intéresse à l'histoire de la culture antique et classique le constate : la lettre est le véhicule privilégié de la circulation des idées dans la République des Lettres, d'abord en grec et en latin, puis dans toutes les langues européennes. Dès le Moyen Âge, elle constitue, avec le sermon, une des formes majeures de l'expression en prose. La Renaissance ne lui enlève rien de son prestige, bien au contraire. Elle est fictive chez Rabelais, dont le *Pantagruel* (1532) emprunte la forme épistolaire au chapitre VIII : « Comment Pantagruel estant à Paris receut lettres de son pere Gargantua la copie d'icelles. » Elle est savante, et non moins fictive mais à sa façon, chez Érasme : non seulement celui-ci use du genre pour faire rayonner sa pensée, mais il en propose la théorisation dans son *De conscribendis epistolis* (1522). Dans un cas comme dans l'autre, la dimension cognitive et publique de l'activité épistolaire est évidente : Rabelais s'adresse à des lecteurs indistincts pour leur transmettre un condensé du savoir de son époque, fût-ce sur le mode burlesque, et les correspondants d'Érasme savent que les missives qu'ils reçoivent peuvent être montrées, lues, réexpédiées, car elles portent sur des sujets d'intérêt général. Les réseaux épistolaires sont imprévisibles, qui associent un destinataire, son destinataire immédiat et une série de destinataires seconds, connus ou pas, de celui qui signe le premier ; cela ne les empêche pas d'être des réseaux de connaissance.

Ces réseaux ne sont pas limités à la circulation strictement épistolaire. On l'a vu avec Rabelais, qui insère des lettres dans son roman. Montaigne affirme avoir songé à employer la lettre plutôt que l'essai, « si j'eusse eu à qui parler » (*Les Essais*, I, XL, édition de Pierre Villey, Paris, PUF « Quadrige », 94, 1988, vol. 1, p. 252), et *Les Essais* (1580-1595) trouvent des échos dans la correspondance contemporaine de leur rédaction. La littérature clandestine, dont Gustave Lanson révélait l'importance dès 1912, s'appuyait souvent sur la pratique épistolaire : tel *Militaire philosophe* (1767), aux idées athées, était une réécriture, et une radicalisation des *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* (1710-1711) de Robert Challe, d'abord rédigées sous forme de lettre. La conversation de salon sert parfois de relais à l'écriture épistolaire. En 1771, par exemple, un lettré hollandais, Willem van Hogendorp, écrit à Diderot pour le consulter sur une question de phonétique : peut-on faire rimer grâces et traces ? C'est dans un salon des Pays-Bas, en présence de « femmes de condition », qu'est né le débat sur la versification. Ces femmes ont suggéré à van Hogendorp de communiquer avec Diderot. La réponse de celui-ci est lue par van Hogendorp devant elles, mais la chaîne des échanges, éminemment publique, ne se brise pas pour autant. Insatisfait de la réponse de Diderot, van Hogendorp lui répond, puis consulte Marmontel sur la même question. Pour ce faire, il lui envoie, outre une lettre, une copie de sa demande originale à Diderot, la réponse de ce dernier et une copie de sa deuxième et dernière lettre à Diderot. Née d'une discussion, communiquée lors d'une autre discussion, envoyée à une personne extérieure à l'échange, commentée par ce tiers, la lettre n'est rien moins que privée (*Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1965,

vol. XII, p. 58-96). Au siècle précédent, Mme de Sévigné souligne la perméabilité de la lecture, de la conversation et de la correspondance quand elle écrit : « Ceux à qui je parle ou à qui j'écris ont intérêt que je lise de bons livres » (citée par Mireille Gérard, « Art épistolaire et art de la conversation : les vertus de la familiarité », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78, 6, novembre-décembre 1978, p. 971), tandis que d'Aubignac fait paraître *Le Roman des lettres* ou *Nouveau roman composé de lettres et billets pour apprendre à bien parler la langue française, à bien coucher par écrit, et s'entretenir dans les conversations* (1667). La lettre manuscrite, enfin, acquiert parfois la permanence du livre, car on l'imprime, avec ou sans l'aval des principaux intéressés. Ainsi, au fil de ses éditions successives, *L'Utopie* (1516) de Thomas More se gonfle d'une masse de lettres entourant sa rédaction, sa diffusion et sa lecture. Réunies dans ses *parerga* (documents parallèles), elles déterminent l'interprétation du texte principal. Deux siècles plus tard, Jean-Sylvain Bailly ne fera pas autrement, lorsqu'il publiera en 1777 ses *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie adressées à M. de Voltaire par M. Bailly, et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur* : cautions et repoussoirs, les lettres de Voltaire, à la fois familières par leur ton et officielles par leur objet, deviennent des textes publics par la seule volonté de Bailly. André Morellet, à la même époque, testera les politiques de Turgot en matière de grains par le moyen de sa correspondance avec des amis anglais : « Les hommes sont nés pour s'éclairer, s'instruire mutuellement pour accroître leur bonheur par cette communication de lumières de secours », écrit-il le 7 mai 1769 à Carl Fredrik, comte Scheffer (*Lettres d'André Morellet*, publiées et annotées par Dorothy Medlin, Jean-Claude David et Paul Leclerc, Oxford, Voltaire Foundation, 1991, vol. I, p. 111).

La gazette manuscrite, ancêtre du journalisme et média privilégié de la communication érudite, revêt aussi la forme épistolaire. L'exemple classique en est la *Correspondance littéraire* entreprise par Grimm et poursuivie par Raynal et Meister : destiné à un public très restreint de têtes couronnées, fondé sur un contrat, regroupant une équipe de copistes et de collaborateurs (Mme d'Épinay, Diderot, etc.), ce type de journalisme reprend d'une certaine façon le modèle de la lettre savante en ce que l'on y a pour objectif de véhiculer des informations. L'échange entre Mme d'Épinay et l'abbé napolitain Ferdinando Galiani entre 1769 et 1782 joue un rôle semblable, en plus de permettre à l'abbé de maintenir une présence à Paris, lui qui regrette amèrement d'avoir dû quitter le « chef-lieu du globe » (Anarchisme Cloots). S'il est pratiqué par des auteurs aujourd'hui célèbres, on retrouve également ce genre d'échanges sous la signature de tâcherons des lettres, tel Nicolas-Maurice Chompré, qui, de 1774 à 1780, tiendra pour Boissy d'Anglas le même rôle que Grimm auprès de Catherine II ou que Mme d'Épinay auprès de Galiani. Ce type de gazettes n'est pas que le signe de la dimension européenne des Lumières ; il en constitue un des agents les plus actifs.

DE LA LETTRE FAMILIÈRE

« Enfin Mme de Sévigné vint. » On l'a assez dit : la publication des lettres de Mme de Sévigné de 1725 à 1754 bouleverse la conception qui régnait jusque-là de

la place de la lettre dans l'univers des Belles Lettres. Son impact aurait été aussi grand que celui de Malherbe dans le domaine qui fut le sien. Pourtant, on ne passe pas sans transition de l'exhibition à la retraite, de la scène du monde au cabinet, de l'académie à la chambre. Si le début de la publication des *Lettres* marque une révolution, celle-ci ne peut être le fruit d'une seule volonté, celle de l'épistolière. Mme de Sévigné, citée ou paraphrasée par tout un chacun au XVIII^e siècle, est le symbole d'une modification, celle qui la rend visible et susceptible d'être imitée, mais elle participe d'une tradition incluant les *Héroïdes* d'Ovide (1^{er} siècle avant Jésus-Christ, traduites à partir de 1500) comme les échanges d'Abélard et Héloïse (XII^e-XIII^e siècle), le modèle codifié de la prose amoureuse et la fiction épistolaire idéalisée. Commentée et partagée, cette tradition transmet à la fois une imagerie et une histoire ; sans en être plateaux tributaires, Mme de Sévigné et ses contemporains ne peuvent en être absolument dissociés.

Pour la période qui précède immédiatement la publication de ses lettres, on a longtemps voulu ramener la transformation progressive de la lettre officielle, ou lettre d'apparat, à l'opposition de deux noms : Guez de Balzac et Voiture. Le premier représenterait la pratique la plus traditionnelle : sérieuse ; pire : scolaire, se refusant à l'expression affichée de soi, conçue comme le véhicule d'une pensée démonstrative appuyée par le style soutenu, proche de la dissertation, de la harangue ou du discours. Le second révélerait l'amorce d'une évolution, le passage de la lettre savante à la lettre badine, mondaine ou galante, et d'une généralisation de l'emploi du style familier ; en ce sens, il tracerait la voie à la marquise. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne quitte des yeux son public, docte ou mondain ; pour eux, la lettre reste discours adressé à plusieurs. Les recueils de *Lettres* de Balzac (1624 et 1627) ont longtemps servi de modèle d'éloquence, mais d'une éloquence liée à l'art de convaincre ; les *Œuvres* posthumes de Voiture (1650 et 1654), elles, constituées aux quatre cinquièmes de lettres, sont plus proches de la conversation, elle-même généralement rattachée aux rites des salons. Quel que soit leur mode d'énonciation, ils témoignent d'une époque où sphère privée et sphère publique ne se sont pas encore clairement détachées l'une de l'autre.

De cette évolution progressive témoignent, à leur manière, les manuels épistolaires. Utilisés dès le XVI^e siècle (le premier titre français recensé, *Le Prothocolle des secrétaires et autres gens desirans scavoir l'art et maniere de dicter en bon francoys toutes lettres missives et épistres en prose*, date de 1534 chez Olivier Arnoullet à Lyon), imprimés sous des formes très diverses (anthologies, recueils, *secrétaires*, etc.), largement diffusés (on les trouve dans la Bibliothèque bleue de Troyes), voisins des traités de civilité et de savoir-vivre, ils ont longtemps enregistré les fluctuations du goût épistolaire. Ainsi, on assiste lentement, à leur lecture, au triomphe de Voiture sur Guez de Balzac, à la marginalisation de Cicéron et de la période au profit de Sénèque et du style coupé, à la valorisation de la conversation sur le discours, au remplacement de la Cour par la Ville, et à l'institution de nouveaux modèles, Mme de Sévigné, certes, mais aussi Voltaire, de son vivant même. S'ils n'expliquent que partiellement les pratiques singulières, avec lesquelles il ne faut pas les confondre, et si leur volonté typologique reste toujours vouée à l'échec, puisque la lettre est cette « chose si diverse qui varie presque à l'infini » (Érasme, « *De conscribendis*

epistolis », in *Opera Omnia. Desiderii Erasmi Roterodami. Recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata. Ordinis primi tomus secundus*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1971, p. 209), les manuels et recueils de Gabriel Chappuy (1568), d'Étienne du Tronchet (1569), d'Étienne Pasquier (1586), de Puget de la Serre (1623), de Du Plaisir (1683), de La Fèverrie (1683), de Pierre Richelet (1689), de René Milleran (1689), de Pierre d'Ortigue de Vaumorière (1689), de Grimarest (1709), de Mauvillon (1750), de Philippon de la Madelaine (1761) ou de Chaudon (1785) ne doivent pas être tenus pour quantité négligeable dans une réflexion sur l'histoire de la lettre, ne serait-ce qu'à cause de leur rôle dans l'élaboration d'une esthétique de la négligence et du naturel, et de la place qu'ils ont tenue dans les programmes d'enseignement. Les Jésuites, notamment, accordaient une place capitale à l'art d'écrire les lettres.

Pourquoi lui conférer un tel rôle dans la formation scolaire ? Parce que la lettre est, avant le XIX^e siècle, le principal moyen de communication ? Certes : comme le fait voir cette nouvelle activité qu'est la lettre à l'écrivain (Rousseau surtout, mais aussi Bernardin de Saint-Pierre), l'accès aux Lettres passe spontanément par les lettres. Parce qu'elle est un des véhicules privilégiés des échanges économiques, politiques, sociaux, et de leurs imaginaires ? Évidemment : lettres de change et de cachet pèsent de leur poids sur l'existence de chacun, et l'on peut le retracer dans les lettres de non-professionnels (la Canadienne Élisabeth Bégon, les aristocrates provinciaux retrouvés par Marie-Claire Grassi). Mais une autre raison s'impose : nombre de pratiques sociales font place à la lettre, et l'honnête homme, plus tard le philosophe, entourés ou non de « femmes de condition », doivent prouver leur maîtrise de ces pratiques. Suivant les milieux, elle est un outil ou un passeport, la marque de l'appartenance à une société distinguée. Apprendre à rédiger une lettre de condoléances dans un manuel et vouloir crier son admiration à l'auteur dont la lecture a constitué un choc n'ont pas moins d'importance, pour certains, que de figurer parmi les correspondants de Montesquieu, de Rousseau, d'Helvétius ou de Voltaire. Signes de reconnaissance, les lettres témoignent d'une volonté de communiquer, voire d'« en être ».

Dans le même temps qu'elle symbolise une appartenance, la lettre permet de répondre à des besoins encore sourds, notamment en matière d'expression de soi. Si l'on s'entend aujourd'hui pour dire que le XVIII^e siècle a vu se développer, sinon apparaître, ces genres intimes que sont l'autobiographie ou le journal intime, on n'a peut-être pas écouté avec suffisamment d'attention George May lorsqu'il déclarait en 1967 que « l'"invention" du roman ou de l'autobiographie est parallèle à celle de la lettre » (« *La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle ?* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 56, 1967, p. 837) et l'on ne s'est pas assez interrogé sur le fait que la lettre a porté très tôt les marques d'une quête que la popularisation des genres intimes viendra inscrire avec une force très grande à la fin du siècle. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de textes comme *Les Confessions* de Rousseau (posthumes, 1782 et 1789) ou le journal de Maine de Biran (1794-1824), mais de rappeler que les autres genres partagent les mêmes interrogations. À côté du roman autobiographique (Rétif de la Bretonne) ou des Mémoires (*Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* : rédaction, 1758-1760 ; publication

posthume, 1784), la correspondance porte la trace d'un besoin nouveau d'exprimer son individualité. Qu'on relise à cet égard les lettres de Diderot des années 1760 : au moment où Rousseau, son frère ennemi (*dixit* Jean Fabre), entreprend la rédaction de ses *Confessions*, l'épistolier confie à Sophie Volland son projet de laisser, par ses lettres, l'« histoire de [sa] vie » (12 novembre 1765, *Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1959, vol. V, p. 169-170) ; avant que n'apparaisse le journal intime, il rêvait de « porter en compte le soir » les « choses honnêtes » comme celles qui le seraient moins, « toutes les pensées de son esprit, tous les mouvements de son cœur, toutes ses pensées, tous ses plaisirs » (à Sophie Volland, 14 juillet 1762, *Correspondance*, [id.], 1958, vol. IV, p. 39). Ce qui importe n'est pas de savoir qui, le premier, aurait conçu le désir de raconter sa vie rétrospectivement (par l'autobiographie) ou de la scruter au jour le jour (dans un journal intime), mais de souligner que la lettre, parce qu'elle se prête à toutes sortes d'utilisations et parce que croît sa popularité au long des siècles classiques (baisse du coût du papier, efficacité accrue de la distribution postale, alphabétisation en hausse), a participé de la recherche de modes d'expression de soi, au même titre que les formes canoniques ou en cours d'invention.

UNE FORME PLASTIQUE

Anne Chamayou l'a montré : la lettre, par son essentielle plasticité, peut être placée au cœur de l'esthétique de l'âge classique. Réfléchir à sa polyvalence oblige à s'interroger sur la conception de la littérature, notamment en matière de rapport à l'autre. L'épistolarité généralisée du Grand Siècle puis des Lumières ne renvoie-t-elle pas à une vision du littéraire où l'interlocution est centrale ?

La lettre est un des modes privilégiés de la création romanesque. Incorporée au roman à la première ou à la troisième personne, elle joue un rôle central chez des romanciers aussi différents que Robert Challe (*Les Illustres Françaises*, 1713) et Sade (*Les Crimes de l'amour*, 1800). Monophonique (Guilleragues, *Lettres de la religieuse portugaise*, 1669) ou polyphonique (Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, 1782), proche des Mémoires (Diderot, *La Religieuse*, 1780-1781), le roman épistolaire incarne à lui seul le pouvoir d'adaptation du genre. Il compte quelques-uns des grands succès de librairie de l'âge classique (Jean-Jacques Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1761) et il ravit les éditeurs (près de 300 sont publiés seulement entre 1761 et 1782), en une époque où le genre romanesque est largement ostracisé, tant par la critique instituée que par les représentants du pouvoir qui contrôlent la diffusion de l'imprimé. Malgré cet ostracisme, le roman par lettres séduit les lecteurs pour nombre de raisons. Il laisse entendre des voix fortement individualisées, celles de Valmont et Merteuil (Laclos), de Delphine (Germaine de Staël). Il se donne comme vrai par la topique du manuscrit trouvé – dans des portefeuilles d'émigrés ou dans la neige (Isabelle de Charrière). Il permet à l'auteur de briller stylistiquement, lui qui est tenu d'imiter les conditions les plus diverses : petite bourgeoise parisienne (Boursault), religieuses (Guilleragues, Diderot), étrangers (Montesquieu, Graffigny), valet (Laclos), pêcheux et blanchisseuses (Vadé), femme de lettres (Louis Damours,

Lettres de mademoiselle de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné, 1787). On reconnaîtra volontiers que l'âge classique a été l'âge d'or de ce type de récit, mais sans céder à la tentation de l'affirmer disparu après *Les Liaisons dangereuses* : quelques-uns continueront de le pratiquer, avec des succès inégaux, au moins jusque dans les années 1830. On le voit devenir alors un genre essentiellement féminin, malgré la renommée de Sénac de Meilhan (*L'Émigré*, 1797) et de Senancour (*Oberman*, 1803).

On aura encore recours à cette adresse qu'est la lettre pour attaquer comme pour instruire ou offrir, quoique le statut de cette adresse puisse varier à l'infini (bien des destinataires de « lettres ouvertes » n'ont guère d'épaisseur). Les *Lettres écrites à un provincial par un de ses amis sur le sujet des disputes présentes de la Sorbonne* de Pascal (1656-1657) défendent Port-Royal ; la « Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française lue dans cette académie à la solennité de la Saint-Louis le 25 août 1776 » officialise la résistance de son signataire à Shakespeare, au moment de la parution du premier volume de la traduction de Le Tourneur ; la Révolution voit se multiplier les lettres au journal, en métropole comme dans les colonies : la polémique épistolaire est classique et la lettre y est d'abord acte public et action. Classique, de même, la lettre d'instruction morale : Marie de l'Incarnation a des *Lettres* à côté de ses *Écrits spirituels*, la mère de Mme de Sévigné, Jeanne de Chantal, échange avec François de Sales. Religieuse dans ces exemples, la lettre de direction peut être laïque ; c'est le cas de plusieurs correspondances d'Isabelle de Charrière avec ses pupilles (Henriette L'Hardy, Isabelle de Géliou, Willem-René van Tuyll van Serooskerken). Classique, toujours, l'épître dédicatoire : c'est « Au lecteur », « Au roi » et à « Son Altesse Sérénissime Madame la princesse de Nassau Saarbruck » que Montaigne, Bougainville et Diderot offrent leurs textes. Dès 1731, Marivaux satirise sa prolifération : « Comment se fait-il que les personnes vraiment louables soient si rares, que les épîtres dédicatoires soient si communes ? » (*La Réunion des amours*, scène VI, *Théâtre complet. Tome premier*, texte établi, avec introduction, chronologie, commentaire, index et glossaire par Frédéric Deloffre, nouvelle édition, revue et mise à jour avec la collaboration de Françoise Rubellin, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1989, p. 867). La lettre rapproche comme elle éloigne, elle crée des communautés et en rejette les indésirables.

Le récit de découverte, genre en soi, peut s'incarner dans des lettres, romanesques ou démonstratives, selon la personnalité et les objectifs de chacun, avec des dosages variables. D'un côté, on lira des *Lettres persanes* (Montesquieu, 1721), des *Lettres d'une Péruvienne* (Mme de Graffigny, 1749), des *Lettres iroquoises* (Maubert de Gouvest, 1752), des *Lettres athéniennes* (Crébillon fils, 1771), des *Lettres neuchâtelaises* (Isabelle de Charrière, 1784), des *Lettres de deux jeunes Vénitienes* (Mme Le Vacher de la Feutrie, 1802). De l'autre, il y aura des *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740* (de Brogues, publication posthume, 1799), des *Lettres philosophiques*, dites *anglaises* (Voltaire, 1733), et, de façon encore plus ouverte, les *Relations des Jésuites* (41 vol., 1632-1672) ou leurs *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus* (34 vol., 1702-1776), écrits périodiques à vocation descriptive et autopublicitaire (il fallait convaincre les autorités métropolitaines de continuer à appuyer en espèces sonnantes et trébuchantes les missions coloniales). Ethnologues d'eux-mêmes ou de ceux qu'ils découvrent, les

auteurs de ces ouvrages s'étudient ou étudient les autres. Qu'ils soient dans le Limousin (La Fontaine, 1663) ou en Amérique du Nord (Lahontan, 1703), ils décident qu'il vaut mieux s'adresser à un interlocuteur précis qu'à un lectorat indistinct, quand l'objectif avoué est de transmettre un savoir.

Ce qui est mis en relief par cette omniprésence de la forme épistolaire n'est pas uniquement sa plasticité, son adaptabilité à des besoins divers ; c'est que l'âge classique conçoit le monde des Belles Lettres comme un lieu d'échange et que la forme brève y tient une place déterminante. On ne s'étonnera pas, d'une part, que l'âge d'or du dialogue philosophique coïncide avec un tel développement de l'épistolarité. Plutôt que de faire débattre des idées sous le masque de personnages détachés pour une large part des circonstances, plutôt que de se rattacher à une triple tradition (dialogue maïeutique, dialogue didactique, dialogue des morts), les auteurs qui ont recours à la forme épistolaire (dans leurs romans, dans leurs textes polémiques ou pédagogiques, dans leurs récits de voyage) choisissent d'incarner leurs idées dans des personnages inscrits précisément dans un *ici* et un *maintenant*, et définis par cela même. Ainsi incarnées, les idées se confrontent, parfois pour en découdre avec un adversaire, à l'occasion dans une seule conscience. *J.-J. Rousseau citoyen de Genève*, à M. D'Alembert (1758) est une réponse épistolaire à l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*, où l'ancien collaborateur rompt ouvertement avec cette entreprise. La situation se complique quand, dans *La Nouvelle Héloïse*, Julie, Saint-Preux, Milord Édouard, Claire et Wolmar paraissent défendre, chacun à sa façon et au sein d'une architecture élaborée, des positions à la fois proches et éloignées de celles du romancier. La mise en scène épistolaire rend vivant le débat d'idées, avec les autres ou avec soi. La fin de l'âge d'or de la lettre correspondra avec celle du dialogue philosophique.

D'autre part, on notera que forme épistolaire et forme brève connaissent un large succès durant les siècles classiques. La maxime selon La Rochefoucauld, Vauvenargues ou Chamfort, l'aphorisme de Fontenelle, les pensées de Pascal comme de Diderot, le caractère tel que le dessine La Bruyère, l'article de dictionnaire voltairien, la poésie de circonstance (bouts rimés, épigrammes, etc.), les carnets tenus par Joubert, les anecdotes à la Bachaumont, à la Voisenon ou à la Raynal, certains contes philosophiques, la parade ou le proverbe dramatiques, les *ana*, autant de manières de laisser vibrer la pensée dans l'instant. Nombre d'auteurs classiques se sont pliés aux exigences de la rigueur démonstrative du traité ou aux règles de la dissertation ; d'autres, parfois les mêmes, ont opté pour plus de liberté, dont celle de la brièveté. Or la lettre, par définition, se prête à des mutations presque infinies. Courte, elle est billet. Longue, on peut la construire de « bâtons rompus » (Diderot à Sophie Volland, 28 juillet 1762, *Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1958, vol. IV, p. 73). Unité close ou enfilade de fragments plus ou moins lâche, elle s'adapte à la fantaisie ou au sérieux de l'instant, au plaisir d'amuser comme à la volonté de persuader. Elle n'a de limites que celles de l'imagination.

POÉTIQUE DE LA LETTRE CLASSIQUE

La lettre devient très clairement le lieu de divers investissements au XVIII^e siècle : la lettre officielle ou ouverte, encore fort populaire, côtoie les premières manifestations de la lettre familière, puis privée, les manuels proposent des modèles que la pratique est en train d'invalider, la publication des recueils de lettres est influencée par le roman qui, en retour, leur impose son besoin de narrativité historique, etc. Le succès du roman par lettres et la publication de plus en plus fréquente de correspondances (réelles ou fictives), publication où la liberté de l'« éditeur » est quasi totale, contribuent aussi au succès de la forme épistolaire. La lettre moderne, dans ses manifestations multiples, est prête à naître.

Cela ne se fera pas sans difficulté. « Je te remercie bien de ta très ample morale, elle me prouve que tu te trouvais pour le moment dans un vide d'idées qui t'a obligé à recourir aux grands lieux communs », ironise Chompré à l'endroit de Boissy d'Anglas le 27 septembre 1775 (« Lettres à Boissy d'Anglas (1774-1780) » in *Inédits de correspondances littéraires*. G.T. Raynal (1751-1753). N.M. Chompré (1774-1780), textes établis et annotés par Émile Lizé et Élisabeth Wahl, préface de François Moureau, Paris-Genève, Champion-Slatkine « Correspondances littéraires érudites philosophiques privées », III, 1988, p. 104). Vingt ans auparavant, Mme Du Deffand n'enseignait pas autre chose à Julie de Lespinasse : « ou il ne faut point écrire à ses amis, ou bien il faut que les lettres soient une conversation ; les assurances d'attachement et d'amitié sont si communes, et si fort d'usage pour ceux qui ne s'aiment point, que ceux qui s'aiment doivent s'en abstenir » (lettre du 16 janvier 1753, *Letters to and from Madame du Deffand and Julie de Lespinasse*, édition de Warren Hunting Smith, New Haven et Londres, Yale University Press et Oxford University Press, « Miscellaneous Antiquities », 14, 1938, p. 2). Les épistoliers, à ce moment du développement du genre, paraissent se sentir menacés par le lieu commun. Diderot l'écrit à Sophie Volland le 20 avril 1762 : « Quoique je vous dise que je vous haisse et que cela soit vrai, il est aussi bien vrai que je vous aime de toute mon âme. C'est que ce « Je vous hais » n'est qu'un mot, et que ce « Je vous aime » est un sentiment bien vrai. Il faut que je parle comme tout le monde. On ne se fait pas toujours une langue propre à son cœur. À demain » (*Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1958, vol. IV, p. 37). Consciente de l'atrophie qui la guette, la lettre conserve à l'âge classique les traits qui ont depuis longtemps été les siens, si tant est qu'il soit possible d'élaborer une poétique pour une pratique aussi libre que celle-là, mais elle s'ouvre à de nouvelles exigences.

« Eh quoi ma fille, j'aime à vous écrire, cela est épouvantable, c'est donc que j'aime votre absence ! » Ce cri du cœur de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, rappelle que la correspondance, nécessairement née de l'absence sous une forme ou une autre, est constituée de textes paradoxaux (Mme de Sévigné, *Lettres*, introduction, chronologie, notes et archives par Bernard Raffalli, Paris, Garnier-Flammarion, « GF », 282, 1976, p. 19). « Réparant le temps perdu », pour le dire avec Diderot (à ses parents et amis de Langres, 6 janvier 1755, *Correspondance*, édition

de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1955, vol. I, p. 183), la lettre se substitue à la présence concrète ; à ce titre, elle fait revivre continuellement une souffrance. Pourtant, il y a un plaisir de la lettre, de son écriture, de son envoi, de sa réception, de sa lecture. Mme de Sévigné déplore de ne pas être avec sa fille, mais elle aime écrire. Diderot adresse à Sophie Volland des « lettres immenses » (5 octobre 1760, *Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1957, vol. III, p. 150), notamment du Grandval, chez son ami le baron d'Holbach, où se mêlent la douleur de la séparation et le bonheur de narrer.

Comment concilier plaisir et déplaisir ? L'épistolier classique, comme le moderne, peut se réfugier dans le passé : il évoque la rencontre avec son destinataire (c'est un des nombreux lieux communs de la lettre) et il se souvient du temps où la lettre était inutile (car les épistoliers n'étaient pas séparés). Il peut insister sur la douleur du présent, soit en déplorant l'absence de l'autre, soit en inventant un présent épistolaire qui fait disparaître la distance ; dans les deux cas, il constate qu'il se répète, la souffrance de la lettre étant, par nature, presque toujours la même. Mieux encore, il rêve par avance la fin de l'absence, après avoir imaginé comment sera lu ce qu'il est en train d'écrire. Banalement, il s'agit de passer le temps en espérant le retour de l'absent ; pragmatiquement, il faut prévoir la lecture de l'autre, voire essayer de la programmer ; plus profondément, il arrive que l'on décide que le seul avenir réside dans une fusion *post mortem*. Ainsi, dans une de ses lettres les plus célèbres, Diderot annonce à Sophie Volland qu'il ne compte la revoir qu'après la mort : « Ceux qui se sont aimés pendant leur vie et qui se font inhumer l'un à côté de l'autre ne sont peut-être pas si fous qu'on pense. Peut-être leurs cendres se pressent, se mêlent et s'unissent. Que sais-je ? peut-être n'ont-elles pas perdu tout sentiment, toute mémoire de leur premier état. Peut-être ont-elles un reste de chaleur et de vie dont elles jouissent à leur manière au fond de l'urne froide qui les renferme. [...] Ô ma Sophie, il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous, quand nous ne serons plus. S'il y avait dans nos principes une loi d'affinité, s'il nous était réservé de composer un être commun ; si je devais dans la suite des siècles refaire un tout avec vous ; si les molécules de votre amant dissous venaient à s'agiter, à se mouvoir et à rechercher les vôtres éparées dans la nature ! Laissez-moi cette chimère. Elle m'est douce ; elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous... » (cité par Jacques Chouillet, *Denis Diderot – Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré Champion, « Unichamp », 14, 1986, p. 171-172) Pareil lyrisme, s'il n'est pas courant, met en lumière l'horizon de toute lettre. Qu'il choisisse l'une ou l'autre temporalité, ou qu'il les mêle, l'épistolier fait quelque chose qu'il doit prétendre ne pas vouloir faire : écrire pour tuer le temps. S'il jure de sa constance, c'est qu'il ne peut pas faire mieux : être là.

Au même titre que le journal intime, l'écriture épistolaire ne cesse de se mettre en scène. Elle le fait en matière de représentation temporelle, ainsi qu'on vient de le voir, mais aussi en dépeignant avec moult détails les moments de rédaction, d'envoi, de réception et de lecture des lettres. L'épistolier n'est pas que celui qui écrit : il est celui qui dit être en train d'écrire, qui explique comment lire ses lettres et raconte ses propres lectures épistolaires, qui pèse à la fois ce qu'il confie à l'autre

et ce qu'il en reçoit. S'il livre une série d'autopourtraits ajustés à chacun de ses destinataires – Mme de Sévigné en Andromaque pour sa fille, Mme de Graffigny en étrangère à Paris pour « Fanfan » Devaux, Voltaire en grand malade pour tout le monde – et déterminés par le contexte immédiat de rédaction – prison (Mme Roland, Sade), exil (Voiture), voyage (Voltaire en Prusse) –, la représentation de soi dominante reste celle de quelqu'un qui, à sa table ou en voyage, solitaire ou entouré, prend le temps de s'adresser à la personne qui lui manque.

Cette autoreprésentation épistolaire n'est pas solipsiste : quand il se décrit, l'épistolier ne cesse pas de maintenir un rapport d'interlocution. La principale forme de ce rapport, même si elle demeure implicite, consiste en l'élaboration de pactes épistolaires. Certains sont généraux : on s'engage à s'écrire régulièrement, à donner suite aux messages reçus, à tout se dire, à être spontané, à partager – à ne jamais interrompre le contact. D'autres sont spécifiques à un moment particulier de l'échange ou à un correspondant. Diderot ne s'adresse pas de la même façon à tous ses interlocuteurs : pour la comédienne Marie Madeleine Jodin, il se drape du costume du bon père de famille bourgeois ; avec son frère abbé, il ferraille, leur attitude devant la religion les séparant ; devant Sophie Volland, il pose en philosophe, mais en philosophe amoureux. Lorsqu'il compte les lettres qu'il envoie et celles qu'il reçoit, qu'il les numérote et les date pour s'assurer de ne jamais en perdre, qu'il craint qu'un tiers ne les lise, qu'il leur confère une valeur selon leur longueur, l'épistolier devient comptable épistolaire, de lui-même comme de l'autre. S'il commente ce qui lui est envoyé ou ce qui sort de sa plume, s'il souhaite relire et être relu, s'il feint la modestie (« petits riens » que les lettres, bagatelles, propos décousus), c'est un critique qui parle. Quand il idéalise l'objet-lettre ou qu'il se remémore des objets ayant appartenu à l'autre, voilà un fétichiste pour lequel lettre et corps ne font plus qu'un : il pleure sans avoir lu une ligne, telle l'Ernestine de Mme Riccoboni, à la seule vue d'une lettre de M. de Clémengis (*Histoire d'Ernestine*, 1762, préface de Colette Piau-Gillot, Paris, Côté-femmes éditions, « Des femmes dans l'histoire », 1991, p. 101) ; il « suce » le papier (Galani à Mme d'Épinay, 15 février 1772, *Correspondance. II. 1771-février 1772*, présentation de Georges Dulac, texte établi par Daniel Maggetti et annoté par Daniel Maggetti en collaboration avec Georges Dulac, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1993, p. 277) ; il « baise » les caractères tracés par la main de l'autre et demande qu'on baise les siens (à Sophie Volland, 31 août 1760, Diderot, *Correspondance*, édition de Georges Roth, puis de Jean Varloot, Paris, Minuit, 1957, vol. III, p. 47) ; il fait de la lettre une relique, tel le jeune Arouet avec une missive d'Olympe du Noyer.

Il faut dès lors considérer le commerce épistolaire, entendu au sens fort, avec ses actifs et ses passifs, comme une constante interaction. De ce fait, il peut également être pensé comme un dialogue ou une conversation. Si pareille association existe depuis les temps les plus anciens – on la trouve déjà chez Sénèque –, elle n'a fait l'objet d'une réflexion approfondie que très tard. En effet, il semblait aller de soi que la correspondance fût une « conversation par écrit » et ne paraissait pas se poser le problème de ses particularités. Pourtant, correspondance et conversation ne partagent que peu de caractéristiques en profondeur. En matière temporelle, les deux situations d'interlocution diffèrent fondamentalement : les épistoliers ont

beau affirmer être pressés par le temps, il n'en demeure pas moins qu'ils échappent aux contraintes de l'échange de vive voix. Ces messagers qui occupent la lettre familière et le roman épistolaire sont des personnages : s'il est dit d'eux qu'ils forcent à écrire, à cause de l'urgence de leur départ, on ne confondra pas pour autant leur rôle avec celui d'un interlocuteur en chair et en os. Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse, Mme Helvétius correspondent et tiennent salon, sans qu'il soit possible de ramener simplement la première activité à la seconde. Plus cynique, Constant d'Herminches écrit à Isabelle de Charrière le 13 novembre 1764 : « Les plus belles lettres produisent le plus souvent les entrevues les plus froides comme les rendez-vous les plus tendres sont suivis des billets les plus laconiques » (*Une liaison dangereuse. Correspondance avec Constant d'Herminches 1760-1776*, édition établie, présentée et annotée par Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, La Différence, 1991, p. 243). Sur le plan de l'autoreprésentation, les choses se distinguent encore : les uns se décrivent longuement, et avec eux la situation d'écriture ; les autres n'y sont guère autorisés, les règles de la conversation en société, surtout implicites, obligeant les devisants à mettre son vis-à-vis en valeur plus que soi. L'absence, ce noyau dur de l'épistolaire, fait sentir ses effets dans toutes les dimensions de l'épistolaire et l'oppose aux autres rapports sociaux. Écrire que l'on écrit comme l'on parle, poser des questions et offrir des réponses, citer ou paraphraser les lettres reçues pour mieux leur répondre, solliciter tous azimuts, lancer des ordres ou menacer, laisser libre cours au discontinu, afficher la liberté et exhorter à suivre le même précepte, souligner la connivence dont la lettre serait le signe par excellence, cela évoque la parole vive, car une réaction est attendue, mais celui qui rédige reste dans un cadre largement monologique : on est seul quand on écrit une lettre, même si l'on prétend faire entendre la rumeur du monde.

Mais peut-on être vraiment seul dans la République des Lettres à l'âge classique ? L'idéal exposé par Rousseau et l'exercice de la lettre montrent que les sphères publique et privée ne sont pas encore nettement départagées ; voilà qui distingue radicalement l'épistolarité classique. L'auteur des *Confessions*, des *Rêveries* et des quatre lettres autobiographiques à Malesherbes (1762) n'a eu de cesse de crier haut et fort qu'il était, lui le premier, seul. Écrivain moderne avant les autres, Rousseau postule que l'auteur classique vit sa situation sur la place publique, mais que le vrai travail de la littérature ne se fait pas là. Il affirme à qui veut l'entendre qu'il n'a que faire de la Littérature et de ses genres institués : après avoir voulu faire de sa correspondance un des matériaux de son autobiographie, il doit se rendre compte à l'usage que la lettre échappe à toute lecture univoque, car elle est le lieu du croisement de plusieurs interprétations, parfois contradictoires, toujours collectives. À côté de lui, des épistoliers mettent en relief qu'ils n'arrivent pas à s'isoler. Aveugle, Mme Du Deffand a recours à des secrétaires, aussi bien pour lire que pour écrire, mais la « publicité » de sa correspondance ne s'arrête pas là : des lettres sont lues chez elle devant une compagnie élargie et certaines sont recopiées subrepticement puis imprimées (« par lettres on a trop de confidents », doit-elle admettre à Voltaire le 2 décembre 1775 ; Mme du Deffand, *Lettres à Voltaire*, préface de Chantal Thomas, notes de M. de Lescure, Paris, Éditions Payot & Rivages, « Rivages poche / Petite bibliothèque », 139, 1994, p. 208). Elles donneront lieu elles-mêmes à des lettres,

une lettre en annonçant une autre, la commentant, contestant son contenu, et ainsi de suite. Dans un autre registre, Sade vit-il une situation si différente ? De quoi se plaint-il à sa femme ? Notamment de ne jamais pouvoir lui écrire à elle seule, car ses lettres doivent recevoir l'aval des censeurs avant de quitter les prisons où il passera une grande partie de sa vie. Non seulement Sade sait qu'il aura plusieurs lecteurs épistolaires, mais il va jusqu'à prendre leur point de vue dans certaines de ses lettres. Utilisant l'expression « Monsieur le 6 » pour s'autodésigner, c'est la voix des geôliers qu'il fait entendre à Mme de Sade, eux qui ont remplacé le nom du prisonnier par le numéro de sa cellule. Louis-Antoine de Bougainville demande à sa mère d'adoption, Mme de Séchelles, d'intercéder en sa faveur auprès de son frère, Peyrenc de Moras, éphémère ministre de la Marine : puisqu'elle ne dispose d'aucun pouvoir en matière navale, c'est nécessairement son frère qui est l'interlocuteur réel de la lettre. Voltaire, lui, regrette, dans le même temps qu'il l'invente, un âge d'or épistolaire : « Les lettres qui étaient autrefois la peinture du cœur, la consolation de l'absence, et le langage de la vérité, ne sont plus que de tristes et vains témoignages de la crainte qu'on a d'en trop dire, et de la contrainte de l'Esprit. On tremble de laisser échapper un mot qui peut être mal interprété ; on ne peut plus penser par la poste [...] » (Voltaire à Mme Du Deffand, 12 janvier 1759, *Correspondence and Related Documents*, édition définitive par Theodore Besterman, The Voltaire Foundation, « The Complete Works of Voltaire », 1971, vol. 103, p. 338). En 1738-1739, Mme de Graffigny séjourne à Cirey auprès de Mme du Châtelet et de Voltaire : ceux-ci ouvrant son courrier, et Mme du Châtelet celui de son compagnon, le cri du cœur de Voltaire sur l'impossibilité de « penser par la poste » est ironiquement confirmé. « Cabinet noir », lieutenance de police, bureaux révolutionnaires : les responsables de la censure postale se transforment au fil des ans, mais il faudra attendre le XIX^e siècle pour la voir disparaître, du moins en France. Même Julie de Lespinasse, en apparence si proche du soliloque amoureux, a besoin de se constituer une société épistolaire : celle qui se vante de « savoir souffrir » mieux que quiconque ne peut souffrir seule (24 mai 1773, *Correspondance entre mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert publiée pour la première fois d'après le texte original*, par le comte de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy, 1906, p. 8).

C'est par la publication que l'activité épistolaire s'inscrit le plus clairement dans la sphère des échanges sociaux. Au moins trois types de publication sont possibles au XVIII^e siècle. Certains, s'inspirant des épistoliers de la Renaissance ou du XVII^e siècle, publient eux-mêmes leurs lettres : elles sont souvent écrites en fonction de cette éventuelle publication. D'autres les voient publiées à leur insu. Des lettres de Voltaire à Mme Du Deffand, lues dans son salon, sont copiées subrepticement et publiées. Quelques-unes paraissent dans des revues : sa célèbre lettre sur le *Discours sur l'inégalité* de Rousseau (« Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage ») est reprise, entre autres, dans le *Mercur*e d'octobre 1755 (Voltaire à Rousseau, *Correspondence and Related Documents*, édition définitive par Theodore Besterman, The Voltaire Foundation, « The Complete Works of Voltaire », 1971, vol. 100, p. 259). Ce périodique publie de nouveau une « lettre ostensible », en 1757, adressée à Thiriot et portant sur les copies de *La Pucelle* et sur l'attentat de Damiens. Il arrive que des recueils complets paraissent sans que Voltaire soit

consulté : en 1764, des *Lettres secrètes de m. de Voltaire* (éditées à Amsterdam, chez van Harrevelt, par Jean Baptiste Robinet) et, en 1766, des *Lettres de m. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (éditées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, par Jean Baptiste Robinet ou La Beaumelle). La publication sans permission de lettres que l'on a soi-même écrites devient parfois celle de lettres que l'on a reçues. C'est à Thiriot (encore) que Mme Du Châtelet manifeste son mécontentement à ce sujet : « On mande à M. de Voltaire Monsieur que vous faites imprimer dans le Pour et Contre la lettre que vous m'avez écrit, et que je vous ay renvoyée. Je ne puis croire que vous puissiez imaginer de faire imprimer sans mon consentement une lettre qui m'est adressée ? [...] M. de V. vous a mandé il y a plus de 12 jours combien j'étois ofensée que vous eussiez lu la lettre que vous m'aviés écrit a plus de 200 personnes (ce sont vos propres termes). J'ay prié M. d'Argental et M. Helvetius de vous le dire, et de vous prier de ma part de finir ces confidences, il seroit bien inoui que malgré tout cela, et meme sans cela, vous la fissiés imprimer, je ne le veux pas croire, et je ne vous écris meme cette lettre que pour obeir à M. du Chastellet qui est aussi inquiet des bruits qui courent [...] » (citée par Christian Albertan, « Autographes et documents », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 10, avril 1991, p. 175). Une troisième façon de faire consiste en la publication posthume des lettres de grands écrivains. C'est ainsi que le *Journal de Paris* de mai-juin 1780 appelle les correspondants de Voltaire à envoyer les lettres qu'ils en ont reçues aux éditeurs de ce qui deviendra l'édition de Kehl de ses *Œuvres* (1785-1789, 70 vol.) : la lettre fait dorénavant partie des œuvres complètes.

S'adresser à plusieurs à la fois (volontairement ou pas), rédiger ensemble (Sophie Volland et sa sœur écrivent à Diderot sans qu'il se doute de cette collaboration), lire des lettres en petit ou grand comité et en public sont des gestes banals pour les épistoliers classiques. Les poétiques et les pratiques modernes reposeront sur une autonomie exactement inverse de cette publicité ; on sera alors passé, non plus de la lettre d'apparat à la lettre familière, mais de la lettre familière à la lettre réputée privée ou intime, de la parole publique au silence de la création. La République des Lettres empruntera de nouveaux circuits de communication (le périodique, la presse, le livre de grande diffusion, avant le téléphone, la radio, la télévision et Internet). Les genres littéraires chercheront ailleurs que dans l'épistolarité des moyens d'expression. La lettre, elle aussi, s'adaptera. C'est ce qu'elle a toujours fait.

BIBLIOGRAPHIE

- BRAY B., *L'Art de la lettre amoureuse des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris et La Haye, Mouton, 1967, 33 p.
- CARRELL S. L., *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une forme monophonique de la littérature épistolaire*, Paris et Tübingen, Jean-Michel Place et Gunter Narr Verlag, « Études littéraires françaises », 12, 1982, 135 p., préface J.-N. Pascal.

- CHAMAYOU A., *L'Esprit de la lettre au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1999, 202 p.
- DUCHÈNE R., *Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque de l'âge classique », série Morales, 6, 1992 (nouvelle édition augmentée), xv/436 p., bibliographie revue et mise à jour par G. Haroche-Bouzinac.
- GIRAUD Y., CLIN-LALANDE A.-M., *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France : des origines à 1842*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1995, 345 p.
- GRASSI M.-C., *L'Art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Slatkine, « Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau », série C, « Études diverses », 7, 1994, 366 p., préface M. Launay.
- HAROCHE-BOUZINAC G., *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales » 2, 1992, 394 p., préface S. Menant.
- LABROSSE C., *Lire au XVIII^e siècle. La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, P.U. de Lyon, 1985, 280 p.
- LANSON G., « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 19, 1, janvier-mars 1912, p. 1-29 et 293-317.
- MAY G., « La littérature épistolaire date-t-elle du dix-huitième siècle ? », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 56, 1967, p. 823-844.
- MELANÇON B., *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, Montréal, Fides, 1996, viii/501 p., préface R. Mortier.
- Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron (mai 1997)*, Montréal, Fides, 1998, 375 p., voir les contributions de M. Cambron, A. Chamayou, F. Bessire et G. Haroche-Bouzinac.
- Revue d'histoire littéraire de la France*, 78, 6, novembre-décembre 1978, p. 883-1005, « La lettre au XVII^e siècle ».
- Textuel*, 27, février 1994, xxi/206 p., « Écrire à l'écrivain », textes réunis par José-Luis Diaz.
- VERGINI L., *Le Roman épistolaire*, Paris, PUF, « Littératures modernes », 1979, 264 p.
- VIALA A., « La genèse des formes épistolaires en français, leurs sources latines européennes. Essai de chronologie distinctive XVI^e-XVII^e s. », *Revue de littérature comparée*, 218, 55, 2, avril-juin 1981, p. 168-183.